



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

**PLAINTÉ DISCIPLINAIRE NO.21-19-3235  
AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE**

Prenez avis que le 30 avril 2020, le Conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec a imposé à Mme Marie-Christine Brière une radiation temporaire de neuf mois pour chacun des deux chefs reprochés à la plainte disciplinaire, à purger de façon concurrente.

Mme Brière a été reconnue coupable d'avoir commis des infractions au *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*, tel qu'il appert de la plainte portant le numéro 21-19-3235, déposée au greffe de discipline le 9 octobre 2019.

La plainte disciplinaire ayant été portée contre l'intimée est ainsi libellée :

Chef 1 : « Entre le 28 août 2017 et le 25 septembre 2017, alors qu'elle était à l'emploi et dans l'exercice de ses fonctions au CIUSSS de l'Outaouais (Hôpital de Hull), s'est approprié, à plusieurs occasions, des comprimés d'OXYCONONE et de DILAUDID appartenant à son employeur, jusqu'à l'obtention d'une quantité d'environ 20 comprimés en tentant de camoufler ses appropriations par divers subterfuges, notamment en inscrivant de fausses informations aux formulaires d'enregistrement des narcotiques ainsi qu'aux formulaires d'administration des médicaments (FADM) de patients, le tout contrairement à l'article 16 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (Chap. C-26, r. 153.1); »

Chef 2 : « Le ou vers le 23 avril 2019, alors qu'elle était à l'emploi et dans l'exercice de ses fonctions à la Résidence Chartwell Monastère d'Aylmer de Gatineau, s'est approprié plusieurs comprimés d'HYDROMORPHE et HYDROMORHE L. A. appartenant à son employeur, le tout contrairement à l'article 16 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* (Chap. C-26, r. 153.1); »

Mme Marie-Christine Brière est donc radiée temporairement du Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Montréal, ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2020.

Anne-Frédérique Déry  
Secrétaire du Conseil de discipline de l'OIIAQ